



Le mot du Maire

Chères Beaucétaines, Chers Beaucétains,

Comme annoncé le mois dernier, nous avons relancé notre Comité Communal des Feux de Forêts; le 6 avril, nous allons délibérer pour la convention que nous allons faire avec le CCFF de la Roque-sur-Pernes. Sept Beaucétains se sont déjà fait connaître pour intégrer notre CCFF. Il n'est pas trop tard, au contraire, pour venir vous inscrire en mairie pour étoffer notre CCFF, nous avons besoin de bénévoles.

Le 7 avril vers 12h la mairie offre l'apéritif sur la place Castel Loup pour la fin de la mission de Marceau et Arthur, nos deux services civiques.

Je vous invite à venir nombreux pour ce moment convivial après lequel, si le temps le permet, nous pique-niquerons tous ensemble.

Prochain conseil municipal :
le jeudi 6 avril 2023 à 18h30

ATTENTION : NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023



A compter de janvier 2023, tous les propriétaires devront, avant le 1er juillet et pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation. Dans ce dernier cas, les propriétaires pourront déclarer, de

manière facultative, le loyer des locaux d'habitation qu'ils louent, dans la perspective de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation. (RVLLH).

Le volet relatif aux déclarations d'occupation et de loyer du service « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI), accessible à partir de l'espace sécurisé de l'utilisateur propriétaire (personne physique et morale) sur impots.gouv.fr, permettra à ce dernier de procéder en ligne aux déclarations.

Pour permettre aux usagers, dans l'incapacité de déclarer en ligne, de répondre à ces nouvelles obligations déclaratives, un dispositif dérogatoire est prévu : les agents des finances publiques pourront déclarer les occupations et les loyers à la place des propriétaires, à leur demande expresse.

Cette obligation déclarative s'accompagne d'un dispositif de sanction, qui prévoit une amende en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative, d'un montant forfaitaire de 150 € par local.

COMPOSTONS ENSEMBLE

RETOURNEMENT DU COMPOSTEUR PARTAGÉ

LE BEAUCET - EN BAS DU VILLAGE

Mercredi 5 avril - 10h à 12h



Venez participer au retournement du composteur partagé dans votre village et échangez avec les médiateurs du tri de la CoVe.



www.lacove.fr

CONCERTATION PUBLIQUE :

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 du PLU du BEAUCET

Par délibération n°16032023-3 du 16/03/2023, la Commune du Beaucet organise la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU, de l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, des avis émis par les personnes publiques associées. Cette mise à disposition aura lieu du vendredi 14/04/2023 à 8h30 au mercredi 17/05/2023 à 15h00

Le dossier de modification n°1 du PLU sera disponible au format papier à l'Hôtel de Ville, 7 rue Coste Chaude 84210 LE BEAUCET, durant les jours et heures d'ouverture habituels de l'établissement du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023 (les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 15h00). Il sera accessible sur le site Internet : <https://www.lebeaucet.com/fr/>

Le dossier de modification n°1 du PLU pourra être envoyé au format numérique (pdf) à toute personne en faisant la demande à mairie.beaucet@orange.fr du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023.

Un registre de concertation sera mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville, 7 rue Coste Chaude 84210 LE BEAUCET, durant les jours et heures d'ouverture habituels de l'établissement du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023. La mairie tiendra également compte des courriers et courriels reçus durant la mise à disposition du dossier. Pour information, le courriel de la mairie est : mairie.beaucet@orange.fr.

Fête des Hirondelles - Samedi 1^{er} avril 2023

Le samedi 1^{er} Avril 2023, le magnifique village du Beaucet invite tous et toutes à une journée festive. Les hirondelles annoncent le printemps, la fête du Beaucet en entame la saison !

Restauration sur place midi et soir (végétalienne ou standard)

10h30 - Rdv pour lancer les festivités

11h - Yoga avec Charlotte

11h-14h - Marché au cœur du village

11h30 - Représentation puis atelier Djembé avec Atcha

13h - Conférence sur l'histoire du beaucet par Stéphanie Collet (Responsable du service Culture & Patrimoine de la CoVe)

14h - Montée au château

14h30 - Conférence sur l'eau au Beaucet par Naomi Mazzilli et Vivien Hakoun (Maître de conférence à l'université d'Avignon et chercheur en hydrogéologie)

15h - Conférence sur les hirondelles dans l'histoire et dans la science par Nicolas Vincent-Morard (conférencier et vulgarisateur scientifique)

16h - Atelier danse jazz « lyndi hop » avec Arthur et Amandine

16h - Goûter pour les enfants

16h30 - Conte africain par Anne-Claire

17h30 - Spectacle clown « AMOUR SHOW »

18h30 - Repas

21h - Concert rock avec HUE DADA

23h - Dj électro avec DJ HA

Nous serions ravis de vous accueillir lors de cette journée étincelante. N'hésitez pas, enfilez vos ailes et venez nous voir!

1^{er} Avril 2023

le Beaucet fête les Hirondelles

tout le village vous invite à célébrer le printemps

à partir de 11h : yoga, marché des initiatives, ateliers, clown, repas, concert rock le soir avec HUE DADA + DJ Electro

Comité des fêtes LE BEAUCET CoVe ventoux comme une maison

LA VIE DE CHÂTEAU DU BEAUCET

CHASSE AUX OEUFS !

LUNDI 10 AVRIL 2023, 14H30

au Château du Beaucet

suivi de contes KAMISHIBAI et d'un atelier d'origami animés par Marie-Christine Menet



entrée gratuite

Tous les dimanches de 8h à 16h sur la Place de l'Aire

Lou Croustet propose *une cuisine itinérante locale au four à bois*, une cuisine sincère et gourmande inspirée des saveurs et des aromatiques du jardin

Du grain, du levain, des pains pour retrouver le plaisir de manger avec les mains !

Dégustez nos fournées au Beaucet, chaque dimanche dès le 12 Mars, place du Maquis Jean Robert

Dès 8h30 : petit pain cacao, fougasse, brioche...
Déjeuner : tian, tourte, pain, foccacia, pizza...
au goût de la saison et de mon inspiration

Mon four à bois se déplace sur demande pour vos invitations et manifestations

Fabien 06 15 46 84 03 - @bourene84

Flash info Parution mensuelle : Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23—Fax: 04.90.66.17.77

@ : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire

Conception-Réalisation-Impression : Mairie

Tirage: 230 exemplaires

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à : mairie.beaucet@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique